



Municipalité de Neguac

Appel d'offres d'achat Dodge TP 10-01

La Municipalité de Neguac sollicite des soumissions d'achat d'un véhicule usagé lui appartenant et utilisé pour les travaux publics. Les conditions particulières à l'appel d'offres sont énumérées ci-dessous.

La Municipalité fournit de bonne foi la description du véhicule, de même que de l'information pertinente sur l'état de cette camionnette à cabine double de ½ tonne :

- Marque : DODGE
- Modèle : RAM 1500 – V8 Automatique
- Année : 2010
- # Série : 1FTNX21L62EA33628
- Odomètre : 185 000 km (pas le moteur d'origine, un 2^e moteur usagé a été installé en 2017-2018 - celui-ci avant possiblement entre 150 000 et 200 000 km)
- Informations additionnelles :
 - Perte d'huile à moteur.
 - Batterie à remplacer - le camion peut avoir besoin d'être boosté pour démarrer.

La Municipalité de Neguac n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, légale, contractuelle, conventionnelle ou verbale pour ce qui est de la qualité, de la nature, du caractère, de la quantité, du poids ou de la taille du véhicule, ni en ce qui a trait à son état ou utilité pour un usage ou une fin quelconque. Le véhicule est mis en vente tel que vu, aux risques de l'acheteur.

Toute personne physique ou morale qui dépose une soumission reconnaît avoir examiné le véhicule. La Municipalité ne peut être tenu responsable d'une omission ou d'un examen incomplet du véhicule par le soumissionnaire. Toute personne qui désire examiner le véhicule doit prendre rendez-vous avec le représentant de la municipalité au 776-3950 durant les heures d'ouverture, c'est-à-dire du lundi au vendredi entre 8h15 et 12h00, puis 13h00 et 16h30.

Formulaire de soumission d'achat :

Coût soumis (excluant la HST)	.00 \$
HST (15%)	.00 \$
Coût total (incluant la HST)	.00 \$
Nom de l'acheteur (entreprise et/ou particulier)	
Titre du représentant	
# téléphone du représentant	
Signature autorisée	
Date	

Le formulaire de soumission ci-dessus, dûment complété, doit être lisible et reçu **avant la clôture de l'appel d'offres le 18 mars 2026, à 14h**, par courriel à ingenieur@neguac.com ou à l'adresse suivante : 1175, rue Principale, Suite 1, Neguac. Il serait apprécié d'identifier votre soumission avec « Offre d'achat Dodge TP 10-01 ».

Tout soumissionnaire désirant retirer sa soumission doit le faire par courriel à ingenieur@neguac.com et ce avant la date limite du dépôt des soumissions. Autrement, l'offre d'achat est valable jusqu'à 45 jours après la date de clôture de l'appel d'offres.

L'ouverture des soumissions aura lieu immédiatement après la clôture de l'appel d'offres à l'édifice municipal (voir adresse ci-dessus). L'adjudication du véhicule ne sera pas faire à ce moment-là.

Le véhicule pourrait être adjugé au soumissionnaire ayant présenté la plus haute mise, sous réserve de l'acceptation de la vente par le conseil municipal. La Municipalité se réserve le droit de ne pas adjuger le véhicule si aucune offre n'est considérée juste et raisonnable par son cédant.

La Municipalité communiquera, dans les meilleurs délais possibles, avec l'acheteur, aux coordonnées indiquées dans sa soumission. La Municipalité ne pourra être tenue responsable d'un défaut de communication attribuable à l'acheteur ou à une force majeure. Sur adjudication du véhicule, le soumissionnaire a l'obligation d'effectuer le paiement du montant fixé dans sa soumission, tel qu'il s'est engagé à le faire par le dépôt de cette dernière.

Le paiement s'effectue par chèque certifié à l'attention de la Municipalité de Neguac. À défaut d'exécuter le paiement dans les 14 jours suivant l'émission du contrat de vente, la municipalité pourra procéder de nouveau à la disposition du véhicule.

L'acheteur prend possession du véhicule au bureau de la municipalité au 1175, rue Principale, Suite 1 à Neguac. Il doit se charger de prendre les moyens et précautions nécessaires pour assurer une prise de possession sécuritaire, et ce, en conformité avec les lois et règlements en vigueur.

Tout soumissionnaire présentant une soumission dans le cadre d'un appel d'offres consent, de ce fait, à ce que les renseignements suivants puissent être divulgués suivant l'émission du contrat de vente à quiconque en fait la demande, que sa mise soit retenue ou non :

- Nom de la personne et/ou de l'entreprise présentant la soumission ;
- Montant de la mise effectuée ;
- Rang de la soumission par rapport aux autres soumissions reçues ;
- Décision concernant l'adjudication du véhicule ;
- En cas de non-conformité de la soumission, le nom de la personne et/ou de l'entreprise concernée.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Stéphanie Tremblay, Directrice des Travaux publics de la Municipalité de Neguac, par courriel à ingenieur@neguac.com ou par téléphone au 506-776-3950.